Information sur le marché du travail

L'actualité économique EN ESTRIE

Avril 2006 — Volume 10, numéro 8

AUGMENTATION DU SALAIRE MINIMUM[1]

Par Gilles Lecours

Dans ce numéro :

Augmentation du salaire minimum	1
Situation de l'emploi au mois de mars	1
À propos de...	2
Faits saillants du marché du travail en Estrie	3
Profil d'entreprise	4
Projets d'investissement	5

Pour cette édition, nous ferons un petit retour en arrière. Nous avons en effet pensé, à l'occasion de l'augmentation du salaire minimum à compter du 1er mai 2006, qu'il serait intéressant d'en savoir un peu plus sur l'origine de la Loi du salaire minimum.

M. Maurice Duplessis

En 1919, le gouvernement de Lomer Gouin fait adopter une loi instituant un salaire minimum pour les femmes. Concernant d'abord les secteurs manufacturiers du textile, de la chaussure et du vêtement, la loi entre en vigueur à partir de 1928. Elle touche 10 189 femmes travaillant dans 39 filatures, 2 304 femmes œuvrant dans les manufactures de chaussures et 9 510 ouvrières de l'industrie du vêtement. Le salaire minimum pour une ouvrière expérimentée s'établit à 12,50 $ par semaine, alors qu'une débutante reçoit en moyenne 8,50 $ hebdomadairement. Dans les années qui suivent, la réglementation s'appliquera également aux établissements commerciaux comme les hôtels, les clubs et les restaurants.

(suite à la page 2)

1. Ce texte est librement inspiré des informations contenues dans les sites :
Le bilan du siècle, Université de Sherbrooke
Commission des normes du travail
Gouvernement du Canada RHDCC

Situation de l'emploi au mois de mars

INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL

	Ensemble du Québec	Estrie	RMR de Sherbrooke[2]
Population de 15 ans et plus (000)	6 225,7	245,5	134,5
Population active (000)	4 030,2	156,4	88,8
Emploi (000)	3 660,6	141,8	80,4
Temps plein (000)	2 940,2	108,7	59,9
Temps partiel (000)	720,4	33,0	20,5
Chômeurs (000)	369,6	14,7	8,3
Taux d'activité (%)	64,7	63,7	66,0
Taux de chômage (%)	9,2	9,4	9,3
Taux d'emploi (%)	58,8	57,8	59,8

2. Selon Statistique Canada, une RMR (région métropolitaine de recensement) est un noyau urbanisé qui compte au moins 100 000 habitants.

2007-02550/

AUGMENTATION DU SALAIRE MINIMUM (suite de la page 1)

Le premier septembre 1937, le premier ministre Maurice Duplessis présente au parlement la Loi des salaires raisonnables qu'on dénommera plus tard la Loi du salaire minimum. Cette Loi des salaires raisonnables institue donc un salaire minimum légal. Aussi, le gouvernement crée l'Office des salaires raisonnables et un tribunal d'arbitrage, chargés de voir aux questions de salaires et de conditions de travail; leurs recommandations ne seront toutefois pas exécutoires.

Par la suite, une série de réglementations viendront modifier l'application de la Loi du salaire minimum. Les conjonctures et les gouvernements successifs viendront régulièrement modifier les taux du salaire minimum. Ainsi, en 1959, le ministre du Travail du Québec de l'époque, Antonio Barette, fait passer le salaire minimum à 69 cents dans la région de Montréal, 62 cents dans la région de Québec et 57 cents dans les petites villes. En 1965, le gouvernement de Jean Lesage fait passer le taux horaire à 85 cents à Montréal tandis que dans le reste de la province, il passe à 80 cents. Une autre augmentation porte le salaire minimum à 1,60 $ l'heure en 1972 et à 2,00 $ en 1974.

Le dernier grand débat sur les taux du salaire minimum a lieu en 1995, à l'occasion du rassemblement de 15 000 femmes devant le Parlement de Québec dans le cadre de la marche «Du pain et des roses». Plusieurs revendications sont avancées par le groupe, dont une substantielle augmentation du salaire minimum. Finalement, le gouvernement de Jacques Parizeau annonce que le salaire minimum passe à un taux horaire de 6,45 $.

Juridiction	Date de prise d'effet	Taux de salaire
Alberta	2005-09-01	7,00 $
Colombie-Britanique	2001-11-01	8,00 $
Île-du-Prince-Édouard	2006-04-01	7,15 $
Manitoba	2006-04-01	7,60 $
Manitoba	2007-04-01	8,00 $
Nouveau-Brunswick	2006-01-01	6,50 $
Nouvelle-Écosse	2006-04-01	7,15 $
Nunavut	2003-03-03	8,50 $
Ontario	2006-02-01	7,75 $
Ontario	2007-02-01	8,00 $
Québec	2006-05-01	7,75 $
Saskatchewan	2006-03-01	7,55 $
Saskatchewan	2007-03-01	7,95 $
Terre-Neuve	2006-01-01	6,50 $
Terre-Neuve	2006-06-01	6,75 $
Terre-Neuve	2007-01-01	7,00 $
Territoire du Yukon	1998-10-01	7,20 $
Territoire du Yukon	2006-05-01	8,25 $
Territoires du Nord-Ouest	2003-12-28	8,25 $

▲

Par Michel Chrétien

PRIORITÉ EMPLOI

LE SALON PRIORITÉ-EMPLOI 2006 : UN NOMBRE D'EMPLOIS ET UNE AFFLUENCE RECORDS

Est-ce à cause du nombre record des emplois disponibles, de leur diversité, de la notoriété de l'événement qui en était à sa septième édition ou encore d'une combinaison de ces facteurs, le Salon Priorité-Emploi 2006 a été un franc succès, avec près de 5 000 visiteurs, effaçant du coup le record de l'année précédente, avec 4 300 entrées.

Avec plus de 1 800 emplois offerts, les personnes à la recherche d'un emploi ou voulant améliorer leur situation de travail y ont trouvé leur compte. L'appariement de la demande et de l'offre de main-d'œuvre étant au cœur même de la mission d'Emploi-Québec, on peut dire que cette année encore, le salon a été une occasion unique pour les visiteurs et les employeurs présents de créer des liens d'emploi.

Par Gilles Lecours

CROISSANCE DES DEMANDEURS D'EMPLOI EN ESTRIE

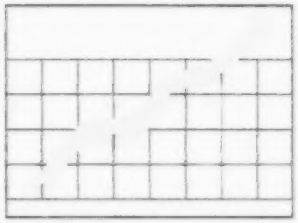

Au mois de mars, les demandeurs d'emploi sont en forte croissance en Estrie : ils sont 2 500 de plus à se chercher du travail, une variation de 20,5 % pour la séquence de mars 2006 comparativement à mars 2005. D'autre part, l'emploi reste au même niveau, soit 141 800 postes en Estrie. Résultat : un taux de chômage de 9,4 %, en hausse de 1,5 point de pourcentage comparativement à mars 2005. Voilà la photographie que nous présente Statistique Canada dans la dernière publication de l'enquête sur la population active.

Les mises à pied annoncées à la fin de 2005 et au début de 2006 semblent se traduire maintenant dans les données mensuelles sur le marché du travail. Il y avait lieu de s'inquiéter de la saignée du secteur manufacturier avec les fermetures ou les mises à pied massives annoncées. De fait, au bilan de l'année 2005, on constate la perte de 5 700 emplois manufacturiers. Il apparaît bien qu'actuellement, nous sommes confrontés à un marché du travail vraiment fragilisé par ces pertes d'emploi. Ainsi, en mars 2006, il y a 31 500 personnes en emploi dans le secteur de la fabrication en Estrie; il faut se référer au mois d'avril 1999 pour observer un nombre inférieur d'emplois manufacturiers.

Dans la RMR[3] de Sherbrooke, en mars 2006, il y a 800 personnes de plus au travail, comparativement à mars 2005. La population active est en hausse de 2 200 personnes et s'établit à 88 800. Le taux de chômage augmente donc et atteint maintenant 9,3 %.

La situation en Estrie

En mars 2006, comparativement à mars 2005, le nombre de personnes en emploi est stable à 141 800. L'emploi à temps plein recule de 0,7 %, tandis que l'emploi à temps partiel progresse de 1,9 % pour la même période.

Le nombre de chômeurs augmente à hauteur de 2 500 personnes.

La situation dans la RMR de Sherbrooke

Le nombre de personnes en emploi est en hausse de 800 en mars 2006 comparativement à mars 2005, soit une variation de 1 %. L'emploi à temps plein recule de 2,8 %, tandis que l'emploi à temps partiel progresse de 13,9 % pour la même période.

Le nombre de chômeurs augmente à hauteur de 1 300 personnes.

L'emploi sectoriel

En Estrie, si l'on compare mars 2006 à mars 2005, les variations de l'emploi les plus importantes qui sont observées sont présentées ci-dessous.

En hausse	En baisse
Fabrication de machines Fabrication de matériel de transport Commerce de gros Services d'enseignement	Fabrication de vêtements et de produits en cuir Fabrication de produits en caoutchouc et en plastique Fabrication de meubles Information, culture et loisirs

La situation pour l'ensemble du Québec

Le nombre de personnes en emploi est en hausse de 46 400 en mars 2006 comparativement à mars 2005, une variation de 1,4 %. L'emploi à temps plein progresse de 0,9 % et l'emploi à temps partiel augmente de 3 % pour la même période.

Le nombre de chômeurs augmente de 6 500 personnes.

▲

3. Selon Statistique Canada, une RMR (région métropolitaine de recensement) est un noyau urbanisé qui compte au moins 100 000 habitants.

Par
Danielle Gladu

Les Entreprises Martin Lajeunesse inc. (E.M.L.) existent depuis 1989. Tout récemment, E.M.L. faisait l'acquisition de G.P.M. Ripe inc., qui existe depuis une trentaine d'années.

DOMAINE D'ACTIVITÉ

E.M.L. se spécialise dans le transport. Sa flotte de 25 camions parcourt le Québec et la Nouvelle-Angleterre avec des produits pouvant se transporter par remorques à plateau (*Flat-bed*) : bois, paillis, brique, fer, etc.

Pour sa part, G.P.M. Ripe fait de la distribution de « ripe » en vrac et en sac. Une flotte de 13 camions dessert le marché agricole régional.

NOMBRE D'EMPLOYÉS

Au total, les deux entreprises regroupent environ 90 personnes : une quarantaine chez E.M.L., où il y a un seul quart de travail, et une cinquantaine chez G.P.M. Ripe, où il y a un trois quarts de travail.

TYPES D'EMPLOIS

E.M.L. : les quelque 25 camionneurs constituent la plus grande partie de l'équipe. À ceux-ci s'ajoutent les travailleurs suivants :

- mécaniciens d'équipement lourd
- gérant de service
- répartiteur
- manœuvre au chargement et au déchargement
- nettoyeurs de camions (fins de semaine)
- directeur des opérations
- responsable des comptes à recevoir
- réceptionniste
- contrôleur

G.P.M. Ripe : à la vingtaine de camionneurs et à la dizaine de journaliers s'ajoute le personnel suivant :

- opérateurs de chargeur sur roue
- mécanicien d'équipement lourd
- répartiteur
- superviseur des opérations
- directeur d'usine
- personnel de bureau

CRITÈRES D'EMBAUCHE

E.M.L.

Camionneurs aux É.-U. : en plus des critères habituels (permis, absence de casier judiciaire, bonne connaissance de l'anglais, etc.), sens de l'orientation et des responsabilités, autonomie, honnêteté. La formation est un atout.

Gérant de service : en plus de connaissances en mécanique, habiletés requises pour faire l'achat de pièces et pour travailler avec une équipe.

Emplois spécialisés : selon les tâches à accomplir, diplôme d'études professionnelles (DEP) ou collégiales (DEC) dans le domaine. Exemples : DEP en mécanique de véhicules lourds routiers et DEC en Techniques administratives.

Emplois non spécialisés : pour le travail de manœuvre au chargement et au déchargement ainsi que celui de nettoyage de camions (fins de semaine), le diplôme d'études secondaires (DES) n'est pas exigé. De plus, pour le nettoyage, il s'agit d'emplois pour étudiants.

G.P.M. Ripe

Camionneurs (région) : aux exigences de base du métier s'ajoute l'ouverture à faire du travail physique relié aux charges à transporter et à livrer.

Journaliers : le diplôme d'études secondaires (DES) n'est pas exigé. Intérêt pour le travail manuel, jugement pour opérer de la machinerie.

Opérateurs de chargeur sur roue : expérience dans la conduite d'équipement lourd à laquelle s'ajoute de la formation en entreprise.

Personnel de bureau : les exigences vont du DEP au DEC, selon les tâches à accomplir.

APERÇU DES SALAIRES

Le salaire est déterminé lors de l'embauche, selon le type d'emploi occupé (tâches, responsabilités et horaire) et l'expérience du candidat. Il y a ensuite progression selon une échelle salariale pré-établie.

MOYENS DE RECRUTEMENT

Lorsque des postes sont à combler, on utilise les CV recueillis, *Placement en ligne* puis les annonces dans *La Tribune*.

En tout temps, il est possible de remettre son CV. Il peut être porté en personne ou envoyé par courriel, courrier ou télécopieur. Il est conservé pour une période d'environ six mois.

BESOINS EN MAIN-D'ŒUVRE

Compte tenu des changements récents, on ne prévoit pas de création d'emplois. Il peut par contre survenir des besoins de remplacement. Pour les emplois de camionneur et de mécanicien de véhicules lourds routiers, les bonnes candidatures sont en tout temps recueillies.

Adresse : 65, rue Willard
East Angus (Québec) J0B 1R0
Téléphone : 819 832-3666
Télécopieur : 819 832-3232
Courriel : enc.lajeunesse@bellnet.ca

Les projets d'investissement

Par
Jocelyne Brochu

MRC de Coaticook

Sûreté du Québec
Investissement de 2,5 millions de dollars pour construire un poste de police à Coaticook. *(L'Indicateur des projets au Québec, n° 401, 5 mars 2006)*

MRC de Memphrémagog

Bureau en gros
Investissement, dont le montant n'est pas connu, pour construire un magasin qui sera situé sur le site de l'ancien marché d'alimentation Métro Plouffe, au centre commercial Galeries Orford, à Magog. L'ouverture devrait avoir lieu vers la mi-août. *(L'Indicateur des projets au Québec, n° 402, 31 mars 2006)*

Concessionnaire automobile Honda
Investissement de 3 millions de dollars pour construire une concession Honda à l'angle de l'autoroute 55 et de la rue Sherbrooke, à Magog. L'ouverture est prévue pour la fin du mois de juin ou le début du mois de juillet 2006. Création prévue de quinze emplois. (*Le Reflet du Lac, 26 mars 2006*)

Memphrémagog Han-Logement
Investissement de 1,6 million de dollars pour construire, sur la rue Saint-Pierre, seize logements adaptés pour personnes handicapées. (*Le Reflet du Lac, 5 mars 2006*)

Rouleau Granit
Investissement de 2 millions de dollars par cette entreprise de Stanstead, pour agrandir sa surface de production. (*Le Reflet du Lac, 5 mars 2006*)

B.H.M. Médical inc.
Investissement de 3 millions de dollars pour agrandir l'usine de Magog, spécialisée dans la fabrication de lève-patients à commande électrique. Une autre phase devrait avoir lieu ultérieurement, pour l'agrandissement des bureaux. *(L'Indicateur des projets au Québec, n° 401, 15 mars 2006)*

Ville de Sherbrooke

Boston Pizza International inc.

Investissement de 2,8 millions de dollars pour construire un restaurant Boston Pizza en bordure de l'autoroute 410, face aux magasins Momo Sport et Réno Dépôt. Le restaurant comptera 220 places et une terrasse de 100 places. Les travaux devraient être terminés vers le mois d'octobre 2006. Création prévue de 120 emplois. *(L'Indicateur des projets au Québec, n° 401, 15 mars 2006)*

Centre hospitalier universitaire Sherbrooke (CHUS)
Investissement de 112,2 millions de dollars, réparti en plusieurs phases d'ici 2009, par le ministère de la Santé et des Services sociaux, afin d'agrandir et de réaménager le pavillon Hôtel-Dieu. Le projet comporte la construction d'une nouvelle aile qui abritera, entre autres, une salle d'urgence et les cliniques externes. Le projet d'agrandissement prévoit également une augmentation du nombre de chambres privées à l'Hôtel-Dieu. *(L'Indicateur des projets au Québec, n° 402, 31 mars 2006)*

Maison Du Cinéma
Investissement de 1,5 million de dollars pour un agrandissement. Quatre nouvelles salles de cinéma accueilleront les cinéphiles d'ici le début du mois de juin 2006. (*La Tribune, 9 mars 2006*)

Office municipal d'habitation (OMH)
Investissement de 4 millions de dollars pour construire, d'ici l'an prochain, 51 logements abordables, à l'angle des rues King Est et de Windsor. L'ancien California Gym sera démoli et 27 logements seront construits dans une première phase. L'OMH est à conclure l'achat de l'ancien cinéma Capitol et d'un terrain adjacent pour construire 24 autres logements et installer ses bureaux au rez-de-chaussée. *(La Tribune, 7 mars 2006)*

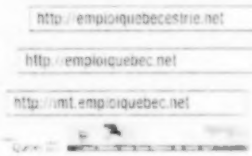

L'ÉQUIPE DU JOURNAL
Roger Tremblay, directeur
Danielle Gladu, responsable

Jocelyne Brochu
Manon Dube
Gilles Lecours

Collaboration spéciale :
Michel Chrétien
dr.estrie.eq@mess.gouv.qc.ca

N. B. Le masculin n'est utilisé, selon la situation, que pour alléger le texte.